

Réf: Dossier 379574

Avis de constitution

SOCIETE « CELSIUS PREMIER »

Siège Abidjan Adjamé Quartier Latin non loin de la
Pharmacie Latin., Lot 698, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 20/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CELSIUS PREMIER »

Objet : -VENTE DE PIECES DETACHEES
-TRANSPORT DE VEHICULES
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Adjamé Quartier Latin non loin de la Pharmacie Latin., Lot 698, Ilot 00

Dirigeant(s) M FADIKA MOHAMED LAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00355 du 27/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05191/GTCA/RC/2025 du 27/01/2025

